

PERIODES - ANNEE 2018-2019	DEPOSER LE BULLETIN EN MAIRIE AVANT LE :
Du Lundi 3 septembre au vendredi 19 Octobre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE LA TOUSSAINT (du 22/10 au 02/11)	Samedi 29 septembre 2018. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 5 Novembre au vendredi 21 Décembre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE NOEL (du 24/12 au 04/01)	Samedi 1 Décembre 2018 Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 7 janvier au vendredi 22 février	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES D'HIVER (du 25/02 au 08/03)	Samedi 2 Février 2019. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 11 mars au vendredi 19 avril	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE PRINTEMPS (du 23/04 au 03/05)	Samedi 30 mars 2019. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 6 Mai au vendredi 5 juillet	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES JUILLET (du 8/07 au 31/07)	Samedi 1 Juin 2019. Attention pas d'annulation possible après cette date
VACANCES AOUT (du 01/08 au 31/08)	Samedi 8 juin 2019. Attention pas d'annulation possible après cette date

Cliquez ensuite sur onglet "Enfance Jeunesse " puis Services périscolaires, choisissez :



→ **BULLETIN DE RESERVATION (Période scolaire)**

ou



→ **BULLETIN DE RESERVATION (Vacances scolaires)**

⚠ INSCRIPTION : afin de garantir les meilleures conditions d'encadrement et pour répondre aux Normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), les Services Périscolaires sont accessibles uniquement sur réservation.

Inscription / Annulation : modalités sur le règlement périscolaire téléchargeable sur le site www.othis.fr et au recto de la page.